GROUPE 2 :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **UNIVERSITE THOMAS SANKARA**  **\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***  **UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (UFR/SEG)** |  | **BURKINA FASO**  **\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***  ***Unité–Progrès–Justice*** |

**THEME 2 : COHERENCE DES PLANS NATIONAUX DE DEVELOPEMENT : ANALYSE CRITIQUE AU BURKINA FASO DEPUIS 1994**

**Membres du groupe** :

KI Jeanne Myriam N00643520182

LOMPO Kanhoada N02598720191

KABORE Albert Benewende N01986220191

VEBAMBA Armelle Sévérine Wend-Yam N02059420192

KABORE Abdoul Aziz N02948320181

**Chargée du cours** :

Dr WONI Soumaila

**Plan**

**Introduction**

1. **Définition des concepts**
2. **Présentation des différents plan nationaux de développement**
3. **Plan d’ajustement structurel (PAS) :1994-1999**
4. **Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) :2000-2010**
5. **Stratégie de croissance accélérée et du développement durable (SCADD) : 2011-2015**
6. **Plan national de développement économique et social (PNDES)**
7. **Plan national de développement économique et social 2016-2020(PNDES-I)**
8. **Plan national de développement économique et social 2020-2025(PNDES-II)**
9. **Analyse critique des plans nationaux de développement (PND)**
10. **Forces des PND**
11. **Faiblesses des PND**
12. **Cohérence des PND**
13. **Implications**

**Conclusion**

**Introduction**

Depuis 1994, le Burkina Faso a mis en place plusieurs plans nationaux de développement visant à stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie de sa population. Ces initiatives s’inscrivent dans un contexte de réformes économiques globales et de partenariats internationaux, notamment avec les institutions financières comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). Cependant, la mise en œuvre de ces plans a souvent soulevé des questions quant à leur cohérence et leur efficacité. Cette analyse critique vise à examiner la cohérence des différents plans nationaux de développement adoptés au Burkina Faso depuis 1994, en évaluant leurs objectifs, leurs stratégies, leur impact socio-économique et les défis rencontrés. En se basant sur une revue détaillée des politiques successives, notre étude nous permettra de comprendre dans quelle mesure ces plans ont répondu aux aspirations de développement du pays et quels enseignements peuvent être tirés pour améliorer les futures initiatives de développement.

1. **Définitions des concepts**

Un plan national de développement est un cadre stratégique, à long terme et orienté vers les résultats, qui vise à améliorer le bien-être social, économique et écologique d'un pays. Pour une bonne élaboration d’un plan national de développement, il convient de suivre plusieurs étapes clés tel qu’une analyse préliminaire et diagnostic, une consultation des parties prenantes (gouvernement, secteur privé, société civile…), une définition de la vision et des objectifs stratégiques, une planification des programmes et projet, une budgétisation et mobilisation des ressources…….

La planification est un processus essentiel pour organiser et coordonner les activités, les ressources et les efforts d'une organisation ou d'un individu. Elle aide à établir des objectifs clairs, à définir les priorités, à attribuer des tâches aux personnes concernées et à suivre le progrès réalisé en fonction du calendrier fixé. La planification intervient dans divers contextes tels que le développement économique et social, les crises et les reconstructions post-conflit, l’urbanisation et le développement humain, l’innovation et la technologie…...

La cohérence d'un Plan National de Développement (PND) est le degré auquel les objectifs, les stratégies et les actions du plan sont alignés et coordonnés pour atteindre les objectifs de développement durable et socio-économiques. La cohérence est essentielle pour assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du plan.

1. **Présentation des différents plan nationaux de développement**
2. **Plan d’Ajustement Structurel (PAS) :1994-1999**

Le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) du Burkina Faso (1994-1999) a été mis en œuvre dans le cadre des programmes de réformes économiques initiés par les institutions financières internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. L'objectif principal de ce plan était de redresser l'économie burkinabé, qui faisait face à des déséquilibres macroéconomiques importants, et de promouvoir une croissance économique durable.

**Contexte et Objectifs**

Sur le plan économique, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, le Burkina Faso était confronté à une situation de crise économique marquée par une faible croissance, une inflation élevée, un déficit budgétaire important, et une balance des paiements défavorable.

En ce qui concerne les objectifs, le PAS visait à stabiliser l'économie, réduire les déficits budgétaires, réformer le secteur public, libéraliser les marchés, et créer un environnement propice à l'investissement privé .Nous avons entre autres les mesures et les réformes clés qui prennent en compte les réformes fiscales et budgétaires tels que la réduction des dépenses publiques à travers la rationalisation des dépenses publiques, la réduction des subventions, et la diminution de la masse salariale publique ;l’augmentation des recettes à travers l’amélioration de la collecte des impôts et élargissement de la base fiscale .Aussi nous avons la libéralisation économique à travers la privatisation par la vente des entreprises publiques pour améliorer l'efficacité et attirer les investissements privés et la dérégulation par la réduction des barrières à l'entrée pour les entreprises et libéralisation des prix des produits de base

En plus .nous avons comme objectifs les réformes du secteur financier à travers le renforcement du Système bancaire par l’amélioration de la régulation bancaire et encouragement de la concurrence dans le secteur financier, le développement des Marchés Financiers par l’encouragement à l’épargne et aux investissements à travers des mesures incitatives ;les politiques sociales à travers les filets de sécurité sociale par la mise en place de programmes pour atténuer les impacts sociaux négatifs des réformes, comme les programmes d'emploi temporaires et les subventions ciblées pour les groupes vulnérables.

Le PAS du Burkina Faso (1994-1999) a permis de stabiliser l'économie et de poser les bases d'une croissance économique à long terme. Toutefois, il a aussi mis en lumière les défis sociaux associés à de telles réformes, soulignant la nécessité d'accompagner les mesures économiques de politiques sociales robustes pour protéger les segments les plus vulnérables de la population.

1. **Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) :2000-2010**

Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) du Burkina Faso a été lancé en 2000 dans un contexte de défis économiques et sociaux importants. À l'époque, le Burkina Faso faisait face à une pauvreté généralisée et à une croissance économique stagnante. Le CSLP visait à inverser cette tendance en adoptant une approche globale et durable pour réduire la pauvreté et stimuler la croissance économique inclusive.

Les objectifs principaux du CSLP étaient la réduction de la pauvreté, l'accélération de la croissance économique et le renforcement de la gouvernance. Pour atteindre ces objectifs, le plan reposait sur plusieurs stratégies clés. Tout d'abord, il s'agissait de mettre en œuvre des réformes économiques et structurelles visant à libéraliser les marchés et à créer un environnement favorable aux investissements privés. Cela incluait des mesures pour améliorer le climat des affaires et attirer à la fois les investissements nationaux et étrangers.

En parallèle, le CSLP mettait un accent particulier sur la promotion du secteur privé. Des initiatives spécifiques visaient à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) par des facilités de crédit et des programmes de formation. Le développement des infrastructures, telles que les routes et les services publics, était également crucial pour soutenir les activités commerciales et stimuler la croissance économique.

Le renforcement des capacités institutionnelles était un autre pilier du CSLP. Le gouvernement burkinabè a entrepris des efforts pour former et renforcer les compétences au sein des institutions publiques. La décentralisation a été encouragée pour rapprocher les services publics des citoyens et améliorer l'efficacité de la gouvernance locale.

L'investissement dans le capital humain constituait également une priorité majeure. Le CSLP visait à améliorer l'accès à l'éducation primaire et secondaire, en mettant une attention particulière sur l'inclusion des filles dans le système éducatif. De même, des efforts significatifs ont été déployés pour améliorer les services de santé, en particulier les soins de santé primaires et la lutte contre les maladies endémiques.

Des programmes sociaux ciblés ont été mis en place pour soutenir les populations les plus vulnérables. Ces initiatives comprenaient des filets de sécurité pour les groupes défavorisés et des programmes de développement rural pour soutenir les agriculteurs et les communautés rurales.

Les résultats attendus du CSLP incluaient une réduction significative du taux de pauvreté, une augmentation de la croissance économique, une amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé, ainsi qu'un renforcement de la gouvernance. Plus spécifiquement, il s'agissait de réduire le taux de pauvreté de 45% en 2000 à 35% en 2010, d'atteindre une croissance économique annuelle de 7%, et d'améliorer les indicateurs sociaux tels que le taux de scolarisation primaire et la mortalité infantile.

1. **Stratégie de croissance accélérée et du développement durable (SCADD) : 2011-2015**

La Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) a été mise en œuvre par le Burkina Faso en 2011, dans le but de relancer la dynamique économique du pays tout en intégrant les principes du développement durable. Confronté à des défis économiques persistants, notamment la pauvreté et les inégalités, ainsi qu'à des pressions environnementales croissantes, le gouvernement burkinabè a conçu la SCADD pour stimuler une croissance rapide et inclusive tout en préservant les ressources naturelles.

L'objectif global de la SCADD est de réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable.

Le plan visait à atteindre de réaliser un taux de croissance moyen du PIB réel de 10% ; d’atténuer l’extrême pauvreté et la faim dans le pays ; d’assurer l’éducation primaire pour tous ; de promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes ; de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ; d’améliorer la santé maternelle ; de combattre le VIH, le SIDA, le paludisme et les autres maladies, et de poursuivre l’inversion de la tendance.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, la SCADD reposait sur quatre axes stratégiques pour relever le défi de l’accélération de la croissance et du développement durable. Ce sont : le développement des piliers de la croissance accélérée, la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale, le renforcement de la bonne gouvernance, la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

La transformation structurelle de l'économie burkinabè était essentielle pour diversifier les sources de croissance et réduire la dépendance vis-à-vis de l'agriculture et des matières premières. La SCADD prévoyait de développer les secteurs manufacturiers et de services en attirant les investissements privés et en soutenant les petites et moyennes entreprises (PME). Le développement des infrastructures, telles que les routes, l'électricité et les télécommunications, était également crucial pour soutenir l'industrialisation et améliorer la compétitivité économique du pays.

L'investissement dans le capital humain était un autre pilier fondamental de la SCADD. Le plan visait à améliorer l'accès à l'éducation et à la santé pour renforcer les capacités de la population et soutenir le développement économique. Des programmes ont été mis en place pour augmenter le taux de scolarisation, améliorer la qualité de l'enseignement, et renforcer les systèmes de santé publics afin de réduire la mortalité infantile et maternelle.

Le renforcement de la bonne gouvernance était considéré comme un élément clé pour la réussite de la SCADD. Le plan visait à renforcer les institutions publiques, à améliorer la transparence et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques, et à lutter contre la corruption. La décentralisation et l'implication des collectivités locales dans le processus de développement étaient également encouragées pour rapprocher l'administration des citoyens et améliorer l'efficacité des services publics.

La prise en compte des enjeux environnementaux était intégrée dans toutes les stratégies de la SCADD. Conscient des impacts environnementaux du développement économique, le plan promouvait des technologies propres et la gestion durable des ressources naturelles. Des programmes spécifiques visaient la reforestation, la gestion durable des terres et des eaux, et la promotion des énergies renouvelables pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et améliorer la résilience face aux changements climatiques.

Les résultats attendus de la SCADD incluaient une croissance économique rapide, une réduction significative de la pauvreté, et des progrès dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la gouvernance. Il était prévu que le PIB croisse de manière soutenue, atteignant une moyenne annuelle de 10%. Le taux de pauvreté devait être réduit à 35% d'ici 2015. En termes de développement humain, des améliorations notables étaient attendues dans les taux de scolarisation et les indicateurs de santé publique.

1. **Plan national de développement économique et social (PNDES)**
   1. **Plan national de développement économique et social 2016-2020(PNDES I)**

Depuis 1960, le Burkina Faso connaît une croissance économique appréciable qui, quoique fluctuante, s'est renforcée ces dernières années avec un taux de croissance annuel moyen du Produit intérieur brut (PIB) réel de 5,5% entre 2011 et 2015. Cependant, en raison d'un taux de croissance démographique estimé à 3,1%, la croissance moyenne du PIB par habitant n'a été que de 2,3%, ce qui n'a pas permis de réduire considérablement la pauvreté et les inégalités sociales car, en 2014, l'incidence de la pauvreté est ressortie à 40,1%. La même année, le taux d'analphabétisme des personnes de plus de 15 ans était de 65,5%. En conséquence, le niveau de l'Indice de développement humain (IDH) du Burkina Faso s'est situé à 0,420 en 2014, le classant dans la catégorie des pays à faible niveau de développement.

Cette situation est la résultante des insuffisances structurelles du système productif national fortement exposé aux chocs exogènes, notamment aux aléas climatiques et à la volatilité des prix des principaux produits d'exportation (or et coton).

Pourtant, l'économie burkinabè regorge d'énormes potentialités et de réelles opportunités, notamment : les possibilités de productions agro-Sylvio-----pastorales, fauniques et halieutiques non encore exploitées, celles de développement de l'agro-industrie, des industries de services et de l'énergie solaire, la jeunesse de la main-d'œuvre, le grand marché alimentaire ouest-africain de plus en plus dynamique, la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace communautaire ouest-africain.

Considérant ces contraintes, insuffisances et opportunités, le Plan national de développement économique et social (PNDES), en tant que référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2016-2020, vise une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux, dans un cadre social équitable et durable.

En conséquence, l'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social. Le PNDES se décline en trois axes stratégiques qui sont : Axe 1 : réformer les institutions et moderniser l'administration, Axe 2 : développer le capital humain et Axe 3 : dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Le processus de transformation structurelle prévoit l'utilisation de deux leviers complémentaires. Le premier consistera au renforcement des secteurs d'appui au développement industriel notamment, l'énergie, les infrastructures de transport, la technologie, la réforme du système éducatif et l'amélioration de la productivité du secteur primaire. Le second portera essentiellement, sur la construction d'un tissu industriel compétitif et durable.

Les impacts globaux attendus de la mise en œuvre du PNDES sont : l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale, l'émergence d'une économie moderne basée sur un secteur primaire évolutif, plus compétitif et des industries de transformation et de services de plus en plus dynamiques, permettant de réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 7,7% et créatrice d'au moins 50 000 emplois décents par an, la baisse de l'incidence de la pauvreté pour qu'elle soit inférieure à 35% en 2020, la maîtrise de la croissance démographique annuelle afin qu'elle soit ramenée à 2,7% en 2020, l'accélération du niveau de développement du capital humain et le changement des modes de production et de consommation s'inscrivant dans une perspective de développement durable .

* 1. **Plan national de développement économique et social (PNDES II) : 2021-2025**

Le Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs plans de développement, dont le plus récent est le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020. Ce plan a permis des avancées politiques, économiques et sociales malgré un contexte sécuritaire et sanitaire difficile. Cependant, des défis persistent, tels que la pauvreté, les inégalités de revenus et les violences entraînant des déplacements de population.

Le PNDES-II (2021-2025) vise à surmonter ces défis en se concentrant sur la résilience, la paix, la cohésion sociale, le développement du capital humain, l'amélioration de la gouvernance et la transformation économique. Il s'appuie sur plusieurs cadres nationaux et internationaux, et son objectif global est de rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience nationale et transformer l'économie pour une croissance inclusive et durable.

Le PNDES-II s'articule autour de quatre axes stratégiques : renforcer la sécurité et la cohésion sociale, moderniser l'administration publique, développer le capital humain et dynamiser les secteurs économiques. Il prévoit des actions pour améliorer la sécurité, intégrer la population dans les processus de développement, augmenter la productivité agricole, développer les industries locales, diversifier les exportations et accélérer la transition démographique.

Les impacts attendus du Plan national de développement économique et social 2021-

2025 sont : le renforcement de la paix, la sécurité, la cohésion sociale et la résilience du pays ; la consolidation de la démocratie et l’amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, financière, locale et environnementale ; le relèvement du niveau d’éducation et de formation, leur adaptation aux besoins de l’économie, tout en accroissant de 8% en moyenne par an, les effectifs de l’EFTP dans les effectifs scolarisés ; la création au profit des jeunes et des femmes, de 50 000 emplois décents en moyenne par an; la réduction du taux de Pauvreté de 41,4% en 2018 à moins de 35% en 2025 et la modernisation, la Diversification et la dynamisation du système de production, générant un taux de Croissance annuel moyen du PIB de 7,1%.

1. **Analyse critique des plans nationaux de développement (PND)**
2. **Forces des plans nationaux de développement (PND)**

Les plans nationaux adopté au Burkina depuis 1994 révèlent d’innombrables forces dont nous avons entre autres :

Premièrement, on a le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) qui a été lancé en 2000, le CSLP a été le deuxième plan stratégique national destiné à lutter contre la pauvreté au Burkina Faso. Ce plan visait principalement à cibler les populations les plus vulnérables, en se concentrant sur des secteurs clés tels que l'éducation, la santé et le développement rural. Entre 2000 et 2010, le taux de pauvreté a diminué de 54,6% à 43,7%, grâce à des programmes sociaux ciblés qui ont permis d'améliorer les conditions de vie de nombreux Burkinabè, en particulier dans les zones rurales.

En outre, le CSLP a accordé une importance particulière à l'investissement dans l'éducation et la santé. Le taux de scolarisation primaire est passé de 44,4% en 2000 à 72,5% en 2010, tandis que la mortalité infantile a diminué de 129 pour 1000 naissances vivantes en 2000 à 81 pour 1000 en 2010. Ces améliorations ont été rendues possibles par une meilleure couverture des services de santé et une augmentation du nombre d'écoles et de centres de santé.

Le CSLP a également soutenu le secteur privé en favorisant le développement des petites et moyennes entreprises (PME). Cette initiative a contribué à la création de nombreux emplois et à la diversification économique. Par exemple, le secteur des services a connu une croissance, augmentant sa contribution au PIB de 28,9% en 2000 à 36,2% en 2010.

Les impacts positifs du CSLP sont multiples. Sur le plan économique, la période de mise en œuvre du CSLP a coïncidé avec une croissance économique stable, avec un taux de croissance moyen annuel du PIB de 5,2%. Les indicateurs sociaux ont montré des améliorations significatives, traduisant une meilleure qualité de vie pour la population. Le CSLP a également renforcé les capacités des institutions publiques, améliorant ainsi la gouvernance et l'efficacité administrative.

Deuxièmement, On a la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

En 2011, le Burkina Faso a lancé la SCADD dans le but d'accélérer la croissance économique et d'intégrer les principes du développement durable. Ce plan est intervenu après le CSLP et visait à capitaliser sur les acquis tout en répondant à de nouveaux défis. La SCADD a mis l'accent sur la diversification économique, réduisant la dépendance à l'égard de l'agriculture et des matières premières. La part de l'industrie dans le PIB est passée de 20,5% en 2011 à 24,3% en 2015, grâce au développement des secteurs manufacturiers et des services.

La SCADD a également promu le développement durable en intégrant des pratiques durables dans ses stratégies. Le plan a favorisé une gestion plus responsable des ressources naturelles et une meilleure résilience face aux changements climatiques. Par exemple, les initiatives de reforestation et de gestion des terres ont permis de restaurer plus de 100 000 hectares de terres dégradées entre 2011 et 2015.

Par ailleurs, la SCADD a renforcé la gouvernance en mettant l'accent sur la transparence, la lutte contre la corruption et la décentralisation. Les réformes institutionnelles ont permis d'améliorer la participation citoyenne et la gouvernance locale. En 2015, le Burkina Faso a été classé 76ème sur 176 pays dans l'Indice de Perception de la Corruption de Transparency International, une amélioration notable par rapport aux années précédentes.

Les impacts positifs de la SCADD incluent une croissance économique soutenue. Le taux de croissance du PIB a atteint en moyenne 6% par an entre 2011 et 2015. Le taux de pauvreté a continué de diminuer, passant de 43,7% en 2010 à 40,1% en 2015. Les investissements dans les infrastructures ont également amélioré la connectivité, l'accès à l'énergie et l'approvisionnement en eau. Par exemple, la capacité installée en énergie électrique a augmenté de 250 MW en 2011 à 350 MW en 2015, améliorant ainsi l'accès à l'électricité pour de nombreuses communautés rurales.

Troisièmement, on a Plan National de Développement Économique et Social (PNDES)

En 2016, le Burkina Faso a lancé le PNDES, visant à poursuivre et à approfondir les efforts de développement engagés par les plans précédents. Le PNDES a mis l'accent sur la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et l'amélioration de la gouvernance. Entre 2016 et 2020, le plan a cherché à stimuler une croissance économique plus inclusive et durable, avec des objectifs ambitieux tels qu'une croissance annuelle du PIB de 7,7%.

Le développement du capital humain a été un autre pilier central du PNDES. En mettant l'accent sur l'éducation et la formation professionnelle, le plan a visé à améliorer les compétences de la population pour répondre aux besoins du marché du travail. Le taux de scolarisation secondaire est passé de 35,5% en 2015 à 45,3% en 2020, tandis que le taux d'alphabétisation des adultes a augmenté de 34,5% à 40% sur la même période.

En parallèle, le PNDES a continué à promouvoir la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption, tout en renforçant la décentralisation. Les réformes institutionnelles ont permis d'améliorer l'efficacité de la gestion publique et la prestation des services publics. En 2020, le Burkina Faso a été classé 72ème sur 180 pays dans l'Indice de Perception de la Corruption de Transparency International, marquant une amélioration continue.

Les impacts positifs du PNDES se sont traduits par des progrès économiques et sociaux. Le taux de croissance du PIB a atteint en moyenne 6,2% par an entre 2016 et 2020. Les efforts du PNDES ont conduit à des améliorations notables dans les infrastructures, l'éducation et la santé. Par exemple, le nombre de centres de santé et de promotion sociale est passé de 1 300 en 2015 à 1 800 en 2020, améliorant ainsi l'accès aux services de santé. Le PNDES a également contribué à une réduction continue de la pauvreté, avec le taux de pauvreté passant de 40,1% en 2015 à 36,7% en 2020.

1. **Faiblesses des plans nationaux de développement (PND)**

Malgré les nombreux succès des plans nationaux de développement du Burkina Faso, plusieurs faiblesses et insuffisances ont limité leur impact. Ces faiblesses se manifestent à différents niveaux, notamment la gouvernance, l'inégalité régionale, la durabilité des actions et la mise en œuvre des politiques

D’abord, on a le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

Le CSLP, bien qu'il ait eu des effets positifs significatifs, a également présenté plusieurs faiblesses. Malgré des efforts pour renforcer les institutions publiques, la gouvernance a souvent été marquée par une faible transparence et une inefficacité administrative. Par exemple, selon Transparency International, le Burkina Faso se classait 85ème sur 174 pays en 2010 en termes de perception de la corruption. Cette situation a freiné la mise en œuvre des projets, entraînant des retards et des surcoûts.

De plus le CSLP n'a pas suffisamment adressé les disparités régionales, en particulier entre les zones urbaines et rurales. Les régions rurales ont continué à souffrir de pauvreté extrême et d'un accès limité aux services de base, tels que l'éducation et la santé. Par exemple, en 2010, le taux de pauvreté dans les zones rurales était de 52,8%, contre 19,9% dans les zones urbaines, illustrant des disparités importantes. Bien que des efforts aient été faits pour soutenir les PME, le CSLP n'a pas réussi à diversifier suffisamment l'économie. La dépendance à l'agriculture et à l'exportation de matières premières a perduré, rendant l'économie vulnérable aux chocs externes, tels que les fluctuations des prix des matières premières. Par exemple, le coton représentait environ 60% des exportations totales du Burkina Faso en 2010, soulignant une dépendance excessive à une seule ressource.

Ensuite on a la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui malgré ses avancées, a également présenté des insuffisances.

La mise en œuvre de la SCADD a été marquée par des retards et une faible capacité de suivi et d'évaluation. De nombreux projets n'ont pas été achevés dans les délais prévus, limitant ainsi leur impact. Par exemple, certains projets d'infrastructures, comme la construction de routes et de ponts, ont pris beaucoup plus de temps que prévu, entraînant des surcoûts et une inefficacité.

Aussi la SCADD n'a pas suffisamment intégré les populations locales dans le processus de planification et de mise en œuvre. Cela a conduit à une faible appropriation des projets par les communautés, réduisant leur durabilité et leur impact à long terme. Les initiatives de développement durable ont parfois été perçues comme imposées de l'extérieur, sans réelle consultation des populations concernées.

Malgré une réduction globale du taux de pauvreté, les inégalités ont persisté, notamment entre les zones urbaines et rurales et entre différentes régions. En 2015, le taux de pauvreté dans les zones rurales était encore de 47,5%, contre 12,6% dans les zones urbaines, illustrant une persistance des disparités régionales importantes.

Enfin, on a Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) a également rencontré plusieurs faiblesses et défis.

Le PNDES a souffert de problèmes de financement, limitant la portée et l'efficacité de ses initiatives. Le financement externe, bien que crucial, n'a pas toujours été à la hauteur des attentes, entraînant des retards et des réductions dans la mise en œuvre des projets. Par exemple, certains projets d'infrastructures et de développement social ont dû être reportés ou réduits en raison de financements insuffisants.

Bien que le PNDES ait mis l'accent sur la transparence et la lutte contre la corruption, les problèmes de gouvernance ont persisté. La corruption et la mauvaise gestion des ressources ont continué à entraver l'efficacité des initiatives. En 2020, le Burkina Faso était classé 86ème sur 180 pays dans l'Indice de Perception de la Corruption de Transparency International, marquant des défis significatifs en matière de corruption.

Les inégalités sociales et économiques ont continué de poser un défi majeur. Bien que le taux de pauvreté global ait diminué, les disparités entre les différentes régions et groupes sociaux sont restées prononcées. Par exemple, les régions du Nord et de l'Est du Burkina Faso ont continué à afficher des taux de pauvreté élevés, dépassant souvent les 50%, tandis que les régions plus développées du Centre et du Sud bénéficiaient de conditions économiques plus favorables.

Bien que la SCADD et le PNDES aient intégré des principes de développement durable, la mise en œuvre de pratiques durables a souvent été insuffisante : les plans nationaux n’ont pas toujours pris en compte les facteurs climatiques, et les crises économiques. Les initiatives de reforestation et de gestion des ressources naturelles n'ont pas toujours été efficaces, et la dégradation environnementale a continué à poser un problème. Par exemple, la déforestation et la dégradation des terres ont persisté, affectant la biodiversité et les moyens de subsistance des populations rurales.

De plus les PND ne sont pas toujours suffisamment alignés sur les agendas internationaux. Par exemple la Vision 2020 de la CEDEAO a été remis en question par les PND.

1. **Cohérence des Plans Nationaux de Développement**

L’analyse de la cohérence des différents plans nationaux de développement au Burkina Faso révèle à la fois des synergies et des discontinuités qui ont influencé leur efficacité et leur impact.

En effet, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), lancé en 2000, a été le deuxième plan stratégique national de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso. Ce plan visait à cibler les populations les plus vulnérables en mettant l'accent sur des secteurs clés comme l'éducation, la santé et le développement rural. La cohérence du CSLP se manifestait principalement par son approche holistique de la pauvreté, intégrant des interventions multisectorielles pour adresser les multiples dimensions de la pauvreté. Entre 2000 et 2010, le taux de pauvreté a diminué de 54,6 % à 43,7 %, grâce à des programmes sociaux ciblés qui ont amélioré les conditions de vie de nombreux Burkinabè, en particulier dans les zones rurales. Cependant, le CSLP a parfois manqué de coordination entre les différents secteurs et niveaux de gouvernement, ce qui a limité l'efficacité de certaines initiatives.

Ainsi, en 2011, le Burkina Faso a introduit la SCADD (Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable), visant à accélérer la croissance économique tout en intégrant les principes de développement durable. Ce plan visait à capitaliser sur les acquis du CSLP tout en répondant à de nouveaux défis. La SCADD a mis l'accent sur la diversification économique, réduisant la dépendance à l'agriculture et aux matières premières. La part de l'industrie dans le PIB est passée de 20,5 % en 2011 à 24,3 % en 2015, grâce au développement des secteurs manufacturiers et des services. La SCADD a également promu le développement durable en intégrant des pratiques de gestion durable des ressources naturelles et en améliorant la résilience face aux changements climatiques. Par exemple, des initiatives de reforestation et de gestion des terres ont permis de restaurer plus de 100 000 hectares de terres dégradées entre 2011 et 2015. Néanmoins, la cohérence de la SCADD a parfois été compromise par des retards dans la mise en œuvre et un suivi insuffisant des projets, limitant l'impact global de certaines initiatives.

Lancé en 2016 le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES), visait à poursuivre et approfondir les efforts de développement engagés par les plans précédents. Ce plan a mis l'accent sur la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et l'amélioration de la gouvernance. Entre 2016 et 2020, le PNDES visait à stimuler une croissance économique plus inclusive et durable, avec des objectifs ambitieux tels qu'une croissance annuelle du PIB de 7,7 %. Le développement du capital humain a été un autre pilier central du PNDES, mettant l'accent sur l'éducation et la formation professionnelle. Le taux de scolarisation secondaire est passé de 35,5 % en 2015 à 45,3 % en 2020, tandis que le taux d'alphabétisation des adultes a augmenté de 34,5 % à 40 % sur la même période. Par ailleurs, le PNDES a continué à promouvoir la transparence, la responsabilité et la lutte contre la corruption, tout en renforçant la décentralisation. En 2020, le Burkina Faso a été classé 72ème sur 180 pays dans l'Indice de

Perception de la Corruption de Transparency International, marquant une amélioration continue. Cependant, la cohérence du PNDES a été mise à l'épreuve par des problèmes de financement, limitant la portée et l'efficacité de certaines initiatives.

En examinant la cohérence globale des plans nationaux de développement du Burkina Faso depuis 1994, plusieurs points se dégagent. Tout d'abord, il y a une continuité thématique claire entre les différents plans, avec une focalisation constante sur la réduction de la pauvreté, la diversification économique et le développement durable. Cette continuité a permis de bâtir sur les acquis des plans précédents et de poursuivre des objectifs de long terme.

Cependant, plusieurs défis ont entravé la cohérence et l'efficacité de ces plans. Les problèmes de gouvernance, notamment la corruption et la mauvaise gestion des ressources, ont souvent limité l'impact des initiatives. Par exemple, en 2010, le Burkina Faso se classait 85ème sur 174 pays en termes de perception de la corruption selon Transparency International, illustrant des défis persistants en matière de transparence et de gouvernance. Les inégalités régionales et sociales ont également posé un défi majeur, avec des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales et entre différentes régions du pays. En 2015, le taux de pauvreté dans les zones rurales était de 47,5 %, contre 12,6 % dans les zones urbaines, soulignant des disparités régionales marquées.

Pour les futurs efforts de développement, il sera crucial de renforcer la cohérence en améliorant la gouvernance, en intégrant les populations locales dans la planification et la mise en œuvre des projets, et en s'assurant que les initiatives sont durables et équitables. En tirant les leçons des plans précédents, le Burkina Faso pourra mieux coordonner ses efforts de développement et maximiser l'impact de ses initiatives, assurant ainsi une croissance économique inclusive et durable pour tous ses citoyens.

1. **IMPLICATIONS**

Depuis 1994, les plans nationaux de développement du Burkina Faso ont permis de réaliser des progrès significatifs, mais leur efficacité a été entravée par plusieurs défis. Pour améliorer la mise en œuvre future de ces plans, des recommandations spécifiques et des politiques précises doivent être adoptées.

* **Amélioration de la Gouvernance et de la Transparence**
* Pour renforcer la gouvernance et assurer une utilisation efficace des ressources, il est essentiel de :
* Renforcer les institutions de lutte contre la corruption : Il est crucial de soutenir et d'étendre les capacités des institutions comme l'Autorité Supérieure de Contrôle d'État et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC). Cela pourrait inclure des formations continues pour les agents et un financement accru pour les enquêtes indépendantes.
  + Promouvoir la transparence budgétaire : La mise en place de plateformes en ligne permettant aux citoyens de suivre l'allocation et l'utilisation des fonds publics peut renforcer la transparence et la responsabilité. Des initiatives comme le Budget Citoyen doivent être étendues pour inclure des rapports détaillés et réguliers sur les dépenses publiques.
* Décentraliser la prise de décision : Renforcer les capacités des administrations locales pour gérer et exécuter des projets de développement. Cela pourrait inclure des programmes de formation et de renforcement des capacités pour les autorités locales afin d'améliorer la planification et la gestion des projets.
* **Réduction des Inégalités Régionales et Sociales**
* Pour réduire les disparités et promouvoir un développement plus équitable, les politiques suivantes devraient être mises en œuvre :
* Développement des infrastructures rurales : Investir dans des infrastructures de base comme les routes, l'eau potable et l'électricité dans les zones rurales pour améliorer l'accès aux services et stimuler le développement économique local. Par exemple, des programmes comme le Programme National de Développement Rural Intégré (PNDRI) peuvent être renforcés et étendus.
* Accès équitable à l'éducation et à la santé : Augmenter les investissements dans les services éducatifs et sanitaires, particulièrement dans les régions sous-développées. Cela peut inclure la construction de nouvelles écoles et centres de santé, ainsi que la formation et le recrutement de personnel qualifié. Des initiatives comme le Plan Stratégique de Développement de l’Éducation de Base (PSDEB) doivent être renforcées pour garantir une éducation de qualité pour tous.
* Encourager l'inclusion économique : Promouvoir des programmes de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux agriculteurs dans les zones rurales, avec un focus particulier sur les femmes et les jeunes. Cela peut inclure des facilités d'accès au crédit, des formations en entrepreneuriat et des subventions pour l'achat de matériel agricole moderne.
* **Diversification Économique et Développement Durable**
* Pour renforcer la résilience économique et promouvoir la durabilité environnementale, les politiques suivantes sont recommandées :
* Diversification des secteurs économiques : Encourager la diversification économique en soutenant le développement de secteurs comme l'industrie manufacturière, les technologies de l'information et la communication (TIC), et le tourisme. Des zones économiques spéciales et des incitations fiscales peuvent attirer les investissements dans ces secteurs.
* Promotion de l'agriculture durable : Mettre en œuvre des pratiques agricoles durables pour améliorer la productivité tout en protégeant l'environnement. Des programmes comme l’Initiative pour la Réhabilitation et le Développement des Terres Agricoles (IRDTA) peuvent être développés pour inclure des techniques de conservation des sols et des ressources en eau.
* Gestion des ressources naturelles : Renforcer les politiques de gestion durable des ressources naturelles, y compris la reforestation, la lutte contre la déforestation et la protection de la biodiversité. Des projets comme le Programme de Reboisement et de Restauration des Écosystèmes (PRRE) doivent être intensifiés pour atteindre des objectifs ambitieux de couverture forestière.
* **Suivi et Évaluation des Projets**
* Pour assurer une mise en œuvre efficace et une amélioration continue des plans de développement, les mesures suivantes doivent être adoptées :
* Système de suivi et d'évaluation renforcé : Établir un système robuste de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès des projets et programmes en temps réel. Cela inclut l'utilisation de technologies de l'information pour collecter et analyser des données, ainsi que la publication de rapports réguliers et transparents sur les performances des projets.
* Implication des parties prenantes : Impliquer activement les parties prenantes, y compris les communautés locales, les organisations de la société civile et les partenaires de développement, dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. Des comités de suivi locaux peuvent être créés pour assurer une surveillance continue et un retour d'information régulier.
* Flexibilité et adaptation : Mettre en place des mécanismes permettant d'ajuster les plans et les stratégies en fonction des résultats des évaluations et des retours d'information. Cela inclut la capacité d'apporter des modifications rapides en réponse aux défis et aux opportunités émergents.

Pour que les futurs plans nationaux de développement du Burkina Faso soient plus efficaces, il est crucial de renforcer la gouvernance, de réduire les inégalités, de diversifier l'économie et de promouvoir la durabilité environnementale. L'adoption de ces recommandations et politiques spécifiques peut aider à surmonter les défis persistants et à maximiser l'impact des initiatives de développement, assurant ainsi une croissance économique inclusive et durable pour tous les citoyens du Burkina Faso. Ces mesures permettront non seulement de consolider les acquis des plans précédents, mais aussi de construire un avenir plus prospère et équitable pour le pays.

**CONCLUSION**

En définitive, les plans nationaux de développement adopté au Burkina Faso depuis 1994, bien qu’ayant apporté des progrès notables, ont également révélé des défis persistants.

Les initiatives comme le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable, et le Plan National de Développement Économique et Social ont permis de réduire la pauvreté, d'améliorer l'accès aux services de base et de diversifier l'économie. Toutefois, des problèmes de gouvernance, des inégalités régionales et une dépendance économique à certains secteurs ont limité leur efficacité.

Pour l'avenir, il est crucial de renforcer la gouvernance et la transparence, réduire les inégalités, diversifier l'économie et promouvoir la durabilité environnementale. En adoptant des recommandations et des politiques précises, le Burkina Faso peut mieux coordonner ses efforts de développement et maximiser l'impact de ses initiatives, assurant ainsi une croissance économique inclusive et durable pour tous ses citoyens.